

Compte-rendu de l'assemblée générale du 7 décembre 2010.

Etaient présentes, pour le Bureau : Christelle Clette, Sandrine Pili, Hannele Legras, Murielle Debruyne, Sophie Gonzague. Egalement présents : Céline Devos-Goussard, Ophélie Renault, Céline Bricka, Rachel Fayol, Nadine Robin, Emmanuelle Descazeaux, Catherine Lenagard et Gérald Clette.

I- Premières séances : bilan et ressenti

Depuis l'ouverture de la ludothèque, le 6 novembre 2010, 27 familles sont inscrites et viennent jouer. Trois personnes ont rejoint les animateurs bénévoles ces quinze derniers jours. C'est un bilan très positif pour seulement un mois d'activité. Nous continuerons nos actions de communication pour nous faire connaître.

En ce qui concerne la tenue des séances, il est décidé ce qui suit :

La séance de découverte n'est enregistrée que si les parents de l'enfant sont présents. S'il vient avec d'autres adultes, il est noté sur une fiche d'inscription que ses parents rempliront lors de leur première visite.

Pour les adolescents de 12 ans venant seuls, ou ceux de 14 ans accompagnant un enfant, il est nécessaire d'avoir le numéro de téléphone des parents. Y penser lors de l'inscription.

En cas de comportement inadéquat, les animateurs interviennent auprès de l'enfant et de son ou ses parents (rappel des règles).

Un mini-règlement sera affiché, rappelant des règles de base (ranger, ne pas courir...)

En fin de séance, vers 17h45, les animateurs congédient aimablement les joueurs en les invitant à ranger leur jeu. Une fois seuls, les animateurs peuvent effectuer sereinement les va et vient entre la salle Cèdre et le local de rangement (ils peuvent éventuellement fermer la porte d'entrée de la maison des associations).

En ce qui concerne l'organisation de la salle, Sandrine et Gaëlle préparent un plan d'installation type. Sophie se charge d'acheter et coller des gommettes de couleur sur les jeux pour différencier leur niveau d'âge (petits, moyens, grands). L'armoire sera également rangée en ce sens.

II- Règlement intérieur

Le règlement est approuvé.

Il est donné, entier, à lire lors de l'inscription. Il est ensuite accepté, par signature sur la fiche d'inscription. Une version condensée, en préparation, sera remise aux inscrits.

III- Budgets 2010- 2011

1. Pour l'exercice 2010, les entrées ont été les suivantes :

- 470 € par le Syndicat Culture Sports et Loisirs (SCSL), utilisés en octobre pour l'achat des premiers jeux.
- Les cotisations des adhérents, 405 €, utilisés pour rembourser les avances des membres du Bureau (inscription au journal officiel, ouverture du compte en banque, assurance, achat d'un tampon-encreur...) et l'achat de jeux et jouets d'occasion lors de la foire aux jouets de Maintenon en novembre.
- 1 000 € de la Caisse d'allocations familiales, à dépenser en jeux et jouets (remboursement sur factures).

2. Pour l'exercice 2011

Les demandes de subventions aux mairies de Maintenon et Pierres sont en cours. Les subventions seront versées au printemps prochain. Une demande a également été faite auprès du Conseiller général du canton.

Dès janvier, des achats de jeux et jouets neufs seront réalisés avec la subvention de la Caf. Nous prospectons actuellement, pour trouver les jeux au meilleur prix. Nous demanderons également un devis à Ludicréa, à Maintenon.

Il est également prévu d'adhérer à l'Association des ludothèques de France (ALF) et d'acheter rapidement un logiciel de gestion des adhésions et du prêt. En ce qui concerne l'ordinateur, nous attendrons les subventions communales.

IV- Nouveaux membres

Hannele Legras, secrétaire, démissionne de son poste. Nadine Robin est élue secrétaire de l'Eure des jeux.

Gérald Clette est élu vice-président.

Ophélie Renault, étudiante en Master de sciences de l'éducation, est invitée à assister aux réunions du Bureau dans le cadre de ses études.

Il est décidé que tout adhérent ne pourra se présenter à un poste du Bureau qu'après 3 mois de participation aux activités de l'association.

V- Animations 2011 et permanences d'été

Nous prévoyons l'organisation de soirées de jeux « ados/ adultes », une fois par mois, dès janvier 2011. Ces soirées auront lieu salle Cèdre en fonction des créneaux qui pourront nous être donnés, de 20h à 22h15. Les premières séances de jeux se dérouleront autour de plusieurs jeux, à choisir librement ; des soirées à thèmes sont aussi envisagées. L'entrée sera libre pour les adhérents. Il est évoqué la possibilité de demander 2 € par soirée, à chaque joueur non adhérent.

Le 28 mai 2011, pour la journée nationale du Jeu de société, l'Eure des jeux souhaite organiser une animation spéciale. Le programme reste à déterminer.

Pour l'été 2011, il est prévu de maintenir les séances du samedi uniquement.